



VAILLANTE
SAVATE BOXE FRANÇAISE
ANGERS

www.vaillante-sbf-angers.fr

*Retrouvez-nous aussi sur
Facebook et Instagram*

INSCRIPTION SAISON 2023/2024

Nouvel inscrit

Déjà inscrit

N° de licence :

Grade :

Catégorie de poids :

Sexe : Féminin Masculin

NOM, Prénom : _____

Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____

E-mail : _____

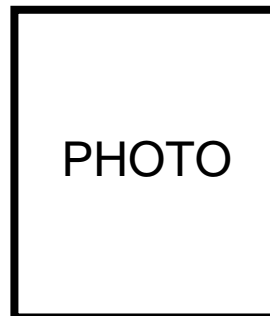
Date et lieu de naissance : _____

Profession (ou celle des parents) : _____

Je soussigné, (prénom, nom) _____ avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association et m'engage à le respecter.

Date : ____/____/____

Signature :



Pour les mineurs : Votre enfant doit être âgé de 10 ans minimum. Il n'est assuré que pendant le cours. Au-delà, il n'est pas sous la responsabilité de la section.

Autorisation parentale :

Je soussigné, Mr ou Mme _____ autorise

mon fils / ma fille _____ à pratiquer la Boxe Française au sein du club de la Vaillante.

Téléphone(s) des parents : _____

Date : ____/____/____

Signature :

Règlement : _____ Mode de règlement : Espèces Chèques (Nb de chèque : _____)

Protections, équipements : Oui Non

Certificat Médical : Oui Non Attestation

Date d'affiliation : _____ Par : _____

Inscription

Toute personne souhaitant faire partie de l'association doit remplir une fiche de renseignements, fournir un certificat médical, une photo d'identité et régler le montant de la cotisation de son inscription.

Les mineurs devront fournir une autorisation écrite de la personne exerçant l'autorité parentale.

Les personnes intéressées pour participer à une compétition (même un interclub ou un stage) devront fournir obligatoirement un certificat médical de non-contre-indication attestant de l'aptitude à pratiquer en compétition.

Nul n'aura accès aux entraînements sans inscription préalable, sauf pour un cours d'essai autorisé par un membre du Bureau.

Tout membre de l'association s'engage à respecter l'ensemble des divers règlements, à pratiquer dans un esprit sportif et à se montrer courtois et respectueux vis-à-vis du ou des responsables de l'encadrement et des autres pratiquants.

Tenue vestimentaire

Lors de l'entraînement : Boucles d'oreilles, piercings, chaînes, bagues, montres, lunettes devront être retirés. Les signes religieux et politiques ostentatoires ne sont pas autorisés pendant le cours. Une paire de chaussures de sport souples, à lacets, un jogging ou short et un tee-shirt sont indispensables. L'usage des chaussures sera réservé exclusivement au travail dans la salle.

Le protège dent, la coquille et les protège tibias sont obligatoires.

Le club se décharge de toute responsabilité en cas de détérioration, perte ou vol d'objet personnel.

Horaires

Pour ne pas perturber l'entraînement, tout adhérent s'engage à respecter les horaires et être prêt à l'heure. Les parents devront attendre l'arrivée du responsable pédagogique avant de repartir afin de ne pas laisser leur enfant seul dans la rue.

Matériel

Tout le matériel prêté ou mis à disposition dans la salle devra être respecté et rangé en fin d'entraînement.

Discipline

Afin de remédier aux éventuels problèmes rencontrés pendant les cours, toutes les remarques devront être dirigées vers le (ou les) responsable(s) du cours.

Le moniteur pourra décider seul de l'exclusion de la séance en cours si l'adhérent ne respecte pas les consignes disciplinaires.

En cas de récidive, le bureau de l'association décidera ou non de l'exclusion.

L'exclusion d'un adhérent pourra être prononcée pour faute grave par exemple :

Comportement anti-sport – propos diffamatoires envers les autres adhérents ou toute personne proche de l'association – discrimination raciale – non-respect du règlement. Tout adhérent exclu ne pourra prétendre au remboursement de sa cotisation.

Compétitions

Ne seront inscrits en compétitions nationales ou de ligues uniquement les adhérents qui auront un niveau suffisant et qui s'entraîneront de façon assidue à savoir 2 entraînements minimum par semaine.

Déplacements

Les parents ou tuteurs autorisent les encadrants du Club, autres parents ou tuteurs à transporter leurs enfants dans le cadre de compétitions ou autres événements.

Droit à l'image

Le Club se réserve le droit de diffuser toutes images (photos, vidéos) réalisées dans le cadre des activités du Club. Les licenciés qui ne souhaiteraient pas voir leur image diffusée doivent se manifester auprès du Bureau.

Date : ___/___/___

Signature :